

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE-MARY DIGITAL SOLUTIONS »

Siège ABIDJAN / COCODY-RIVIERA PALMERAIE, Lot  
106, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE-MARY DIGITAL  
SOLUTIONS »

Objet : Transaction monétique (orange money moov  
money, wave, mtn money, ria, western union, money  
Gram),

• Vente de crypto-monnaie, (bitcoin, usdt,  
éther...),

- Vente de véhicule,
- Consultation informatique,
- Création de site Web,
- Vente de matériel bureautique,
- Vente de téléphone et d'ordinateurs,
- Tout type d'activité informatique,
- Conception et montage électronique,
- Vente de logiciel pour école.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles, L'emprunt de toutes  
sommes auprès de tous établissements financiers avec  
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens  
sociaux, La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce, La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée. Et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter  
l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / COCODY-RIVIERA PALMERAIE, Lot 106, Ilot 00

Dirigeant(s) M YOUKPO SAHIE VINCENT DE PAUL (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-11310 du 12/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°73180/GTCA/RC/2023 du 12/10/2023

